



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame COIBION-KNOTT** demeurant Avenue de la Grotte 5 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Avenue de la Grotte, 5 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section D n°469G6.

La demande vise les travaux suivants : **construction d'une annexe à l'arrière d'une habitation existante** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- Le volume secondaire n'est pas subordonné au volume principal ;**
- L'emprise bâtie représente plus de 30% de la superficie constructible de la parcelle ;**
- La toiture plate du volume secondaire qui n'est pas un élément de jonction ou d'articulation ;**
- La toiture plate qui n'est pas aménagée en une toiture terrasse ou toiture végétale ;**
- Le volume secondaire comporte une saillie.**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Laurane HEUSCH, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 24 janvier 2022 au 07 février 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be